



1 Les travaux de copropriété

Jours

dans IMMOBILIER - COPROPRIETE / Réf : JUR-COPR-2

Objectifs de la formation

- Gérer les principes juridiques de la gestion de travaux en copropriété
- Identifier les différentes natures de travaux
- Préparer le financement des travaux
- Gérer les travaux en copropriété des devis à la réception

Programme de la formation

A l'issue de la formation, les participants seront préparés à :

Matin

1. Différencier les types de travaux

- Les travaux d'urgence
- Les travaux obligatoires
- Les travaux d'économie d'énergie
- Les travaux d'entretien ou d'amélioration
- Le carnet d'entretien

2. Identifier les règles juridiques

- Compétences
- Assemblée générale : documents à joindre
- Assemblée générale : majorités
- Travaux irréguliers

3. Examiner le financement collectif

Après midi



4. Examiner les devis et les appels d'offre

5. Gérer l'organisation du chantier

6. Gérer la réception du chantier

Pré-requis

Aucune connaissance préalable n'est requise pour suivre cette formation

Public cible

Agent immobilier

Pédagogie

Méthodes pédagogiques

- Alternance d'apports théoriques et de cas pratiques afin de permettre aux stagiaires de s'approprier efficacement le contenu des formations.
- Organisation de jeux de rôles et mises en situation concrètes des stagiaires.

Modalités d'évaluation

- Evaluation des acquis à l'issue de chaque partie de la formation, et exercices de synthèse écrits à la fin des formations.
- Une attestation de formation reprenant l'ensemble des objectifs pédagogiques sera délivrée à chaque participant à l'issue de la formation.

